



# FKMFDA

Fédération Krav Maga France et Disciplines Associées



Photo à coller

## FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE DEGRÉ

### Informations sur l'examen de passage de degré FKMFDA :

Date :	Région :	Lieu :
Inscription pour le degré FKMFDA :		Discipline :

### Coordonnées du candidat :

Nom Prénom :		N° licence FKMFDA :
Date de naissance :		Lieu de naissance :
N° et nom de rue :		
Code postal :	Ville :	
Téléphone :	Courriel :	

### Informations du club :

Nom du club :	
N° d'affiliation à la FKMFDA :	
Téléphone :	Courriel :

### Dates d'obtention des degrés précédents à la FKMFDA ou dans une autre Fédération :

Degrés	1 <sup>er</sup> degré/DAN	2 <sup>e</sup> degré/DAN	3 <sup>e</sup> degré/DAN	4 <sup>e</sup> degré/DAN	5 <sup>e</sup> degré/DAN	6 <sup>e</sup> degré/DAN
Dates						

### Module déjà obtenu et date d'obtention dans le degré présenté :

### PARTIE A REMPLIR PAR LE PROFESSEUR

Nom et prénom :	N° licence FKMFDA :
Téléphone :	Courriel :

### DATES ET SIGNATURES

Candidat : Le .....	Professeur : Le .....
------------------------	--------------------------

Ce document est à remplir lisiblement et à envoyer au siège social de la FKMFDA accompagné des pièces listées en page 2.

FEDERATION KRAV MAGA FRANCE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Affiliée à l'ASPTT

Numéro de déclaration à la Préfecture de l'Eure : W 273009004

Agréée au Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 13 rue de la Friche Patey 27930 GRAVIGNY

Tel : 06.98.47.19.88 - Email : federationkravmagafrance@gmail.com – Site : [www.fkfmada.fr](http://www.fkfmada.fr)



# FKMFDA

## Fédération Krav Maga France et Disciplines Associées



### LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À LA FICHE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN DU 1<sup>er</sup> au 7<sup>ème</sup> DEGRÉ

**La demande est à adresser au minimum 2 mois avant la date de l'examen.**

- Fiche d'inscription à l'examen de degré dûment complétée et signée.
- Carte d'identité valide le jour de l'examen.
- Photocopie de la page d'authentification des degrés du passeport sportif fédéral (obligation d'avoir un passeport sportif pour le passage de degrés).
- Attestation des UV déjà obtenues dans le degré présenté.
- Demande de bonification « temps de pratique » pour les PMR (à demander exclusivement au Président de la FKMFDA et de la Commission Nationale des Degrés, 90 jours avant la date de l'examen).
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Photos : une photo à coller sur la fiche d'inscription et une sur le passeport si premier passage de degré.
- Un chèque de 100 € à l'ordre de la FKMFDA au 1<sup>er</sup> passage et 50 € si 2<sup>ème</sup> passage.

**Tout dossier reçu non conforme ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.**

En cas de réinscription pour un examen de passage de degré lors de la même saison sportive de septembre à juin, le candidat ne devra fournir que la fiche d'inscription et la copie de la page de degré où les UV obtenues sont mentionnées, accompagnées du règlement de son passage. Ces éléments d'inscription doivent parvenir dans le délai d'un mois avant le nouvel examen.

FEDERATION KRAV MAGA FRANCE ET DISCIPLINES ASSOCIEES  
Affiliée à l'ASPTT  
Numéro de déclaration à la Préfecture de l'Eure : W 273009004  
Agréée au Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Siège social : 13 rue de la Friche Patey 27930 GRAVIGNY  
Tel : 06.98.47.19.88 - Email : federationkravmagafrance@gmail.com – Site : [www.fkfmدا.fr](http://www.fkfmدا.fr)